



NOS PRIORITÉS

Ensemble, se faire entendre sur :

- > Une école publique et gratuite ;
- > Les ouvertures et fermetures de classes ;
- > Le remplacement des enseignants absents ;
- > Une meilleure scolarisation des enfants en situation de handicap ;
- > Une médecine scolaire de qualité ;
- > L'accueil de tous les enfants en maternelle ;
- > L'éducation des jeunes à la citoyenneté ;
- > La défense de l'école en milieu rural.

DES PARENTS AU SERVICE D'AUTRES PARENTS

> Dans les écoles, les collèges et les lycées :

conseils d'école, conseils d'administration, conseils de classe, conseils de discipline.

> Dans les commissions départementales :

appel, affectations, bourses, transports...

> Dans la formation des parents d'élèves, délégués et élus.

> Dans les discussions avec les pouvoirs publics :

maires, préfet, recteur, conseil général, conseil régional, DASEN [Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale], élus...

> Dans toutes les activités locales des conseils

de parents d'élèves (bourses aux livres, bourses aux fournitures...).

FCPE du HAUT-RHIN - CDPE 68

62, rue de Soultz - Maison des Associations - B.P. 82015

68058 MULHOUSE Cedex - Tél. / Fax : 03 89 52 30 52

Mail : fcp68@evhr.net - Site : www.fcp68.fr

Permanences : mardi et jeudi de 9 h à 11 h 30



La revue des parents

Tous les 2 mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews, et un encart départemental le cas échéant.
(6 numéros par an).
> 3,35 € pour les adhérents
> 6 € pour les non adhérents



La lettre La famille et l'École

Deux fois par mois des informations en bref sur l'actualité éducative et la vie de la Fédération (20 numéros par an et 4 suppléments).
> 12,96 € par an.

© PICTURE-FACTORY - FOTOLIA

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉSION⁽¹⁾ MERCY D'ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULE

CONSEIL LOCAL FCPE DE :

BULLETIN
À RENVOYER
À LA FCPE LOCALE
lors d'un défiut à la FCPE
départementale.
ACCOMPAGNÉ DE
VOTRE RÈGLEMENT

PRÉNOM	PRÉNOM	PRÉNOM	PRÉNOM
NÉ (E) LE	NÉ (E) LE	NÉ (E) LE	NÉ (E) LE
CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
CODE POSTAL	VILLE	E-MAIL	TEL.
ÉTABLISSEMENT	ÉTABLISSEMENT	ÉTABLISSEMENT	ÉTABLISSEMENT
① NOM	② NOM	③ NOM	④ NOM
NOM DU PARENT ADHÉRENT	NOM ET PRÉNOM DU CONJOND	ADRESSE	ADRESSE

► JE REJOINS LA FCPE (une adhésion par famille)

Adhésion annuelle 18,85 €

Avec *La Revue des Parents*, 3,35 € par an⁽²⁾

Adhésion annuelle avec soutien au conseil local 23,00 €

Avec *La Revue des Parents*, 3,35 € par an⁽²⁾

Abonnement à la lettre *La Famille et l'École* 12,96 €

€

► VOUS SOUHAITEZ

- Recevoir la newsletter de la FCPE. E-mail : _____
- Un reçu don aux œuvres. Déduction d'impôt égale à 66% de la somme versée (hors abonnement), dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
- Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves.
- Être candidat(e) au conseil d'école maternelle/élémentaire de : Nom de l'établissement : _____
- Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée, LP).
- Nom de l'établissement : _____
- Être délégué(e) au conseil de classe, précisez à quelle : _____
- Dédou 3,35 € si adhésion seule.

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la fédération nationale. Conformément à la loi n°78-7 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.

(2) Dédou 3,35 € si adhésion seule.

Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE ou espèces.

Le règlement doit être remis au conseil local sauf pour les adhérents isolés qui doivent envoyer leur règlement et leur bulletin à la FCPE départementale.

DATE ET SIGNATURE : _____